



contrat de travail en cdd

Par nanard02, le 05/02/2024 à 12:01

Bonjour,

pourriez vous me dire si mon contrat de travail est aux normes

contrat de travail a duree determinee

nom de l employeur et adresse et CODE APE ET RCS

d une part et

mon nom ,date de naissance et adresse

d autre part i a ete convenu ce qui suit:

L INTERRESSÉ EST ENGAGÉ PAR LA SOCIÉTÉ EN TANT QUE CHAUFFEUR

MR nom prenom est embauché a. compter du 1 02 2024 au 31 07 2024 pour une durée déterminée, soit 70h mensuel

FONCTIONS ET ATTRIBUTIONS:

SES FONCTIONS ET ATTRIBUTIONS SONT LES SUIVANTES

transports de personnes, taxi et transports de colis

avancer les frais d autoroute, uniquement en charge, ui lui seront remboursés dans les jours qui suivent. des la remise des papiers en regle le soir du transport.

l interressé doit assurer la fonction de conduite, surveillance des malades

effectuer l entretien et la maintenance du ou des vehicules qu il utilise dans le cadre de ses fonctions(controle des niveaux) avant la mise en marche u vehicule utilisé, etat de propreté journaliers pendant les heures creuses. les vehicules doivent etre nettoye a fond 1 fois par semaine IMPERATIF

en fin de semaine, le vendredi ou le samedi verifiez la pression des pneus

faire chaque soir le plein du reservoir

outre les fonctions purement ambulanciere mr. pourras etre amenè a executer divers travaux d entretien.lavage de locaux etc....ainsi que toute mission que lui confieras la societe dans le cadre de son activité d une maniere generale

les fonctions de mon noms exerceront sous le controle de la direction, de la secretaireet de toutes personnes pouvant lui etre substituée.

il devras se conformer strictement aux notes de services de l entreprise(conventions collectives)

nous attirons sur le caractere particukier des taches. qui vous sont confiées et comptons sur vous pour y apporter tant par votre tenue que par votre serieux,tous les soins requis

VEHICULES

MALADIES ET ABSENCES

CONDITION D EXECUTION

le present contrat seras regi par les dispositions de la conventions collecties nationale des transports routiers et activites auxiliaires de transports.

renumerations

en renumerations de service, mr.....percevra un taux horaire brut d un montant de 11,62 euros auquel pourras s ajouter toute prime prevue par la convention collective

OBLIGATIONS

MRs engage a souscrire obligatoirement la mutuelle de la societe en cas de cdi

plus d autre article que compte tous les contrats

LIEU DE TRAVAIL

CONGES PAYES

RUPTURE CONTRAT DE TRAVAIL

le present contrat porras etre rompu a tous moment par chacun des parties a tout moment en respectant la convention en vigueur

j ai abrege certains pargraphes etje me demande si il ne manque pas la durèe de la periode d essai et le ceficient d e l emploi merci de vos rèponses

Par **janus2fr**, le **05/02/2024** à **12:20**

[quote]

le present contrat porras etre rompu a tous moment par chacun des parties a tout moment en

respectant la convention en vigueur

[/quote]

Bonjour,

Ceci est illégal, l'employeur, tout comme le salarié, ne peuvent pas rompre un CDD comme ils le veulent. La rupture d'un CDD est encadrée par la loi (code du travail).

[quote]

et je me demande si il ne manque pas la durée de la période d'essai

[/quote]

Si le contrat ne mentionne pas de période d'essai, c'est qu'il n'y en a pas.